

Le site SEINE GRESILLONS

Recrute

ASSISTANT(E) TECHNIQUE D'INGENIEUR EN APPRENTISSAGE

Le SIAAP

Rejoindre le SIAAP, c'est mettre votre expertise et votre énergie au service des franciliens, au sein d'un **grand service public de l'eau**. Notre ambition est de proposer à tous nos agents un **cadre de travail sûr** et des missions au plus près des besoins des usagers.

Si vous souhaitez agir pour la **protection du milieu naturel** francilien, préserver sa **biodiversité** et contribuer au traitement des eaux usées et des eaux pluviales d'une des plus grandes agglomérations d'Europe, votre place est parmi nous.

Le SIAAP, c'est aussi l'assainissement de 9,2 millions de franciliens ; 1800 agents au service de la préservation de l'environnement ; 2,5 millions de m³ d'eaux usées traitées chaque jour.

LE POSTE

Au cœur du Système d'Assainissement du SIAAP, le site Seine Grésillons à Triel-sur-Seine assure le traitement des eaux usées d'une partie du territoire dont 18 communes des Yvelines.

Vos missions principales :

- Concevoir et modifier des plans sur un logiciel de DAO, de préférence AutoCAD
- Analyser et rédiger des cahiers des charges ou des dossiers techniques, proposer des améliorations
- Archiver, trier et classer les DOE de manière ergonomique
- Participer et accompagner la transition vers l'industrie 4.0
- Contribuer à l'aménagement d'un poste de travail ou d'un atelier
- Assister une équipe projet ou conduire un projet industriel

LE PROFIL RECHERCHE

Formation : BTS ATI - Assistant Technique d'Ingénieur

Compétences attendues :

- Connaissances des méthodes Lean
- Capacité de travail en équipe
- Capacité à proposer des améliorations
- Avoir l'esprit critique et analytique
- Être force de proposition

REJOIGNEZ LE SIAAP !
Adressez votre candidature à
seg-recrutement@siaap.fr

Découvrez le SIAAP
en seulement 2 min !



SIAAP

Service public de l'assainissement francilien

Poste basé à
Triel -sur-Seine

Horaires
variables avec
plages de travail
obligatoires

NOS AVANTAGES

- Ticket restaurant ou restauration collective
- Prestations d'action sociale
- Participation mutuelle et prévoyance